



VILLE DE  
**HAYANGE**

## COMMUNIQUÉ

Le 9 janvier 2026

### **Interpellation d'un multirécidiviste par la Police municipale de Hayange suite à un refus d'obtempérer**

Le mercredi 7 janvier, aux alentours de 16h00, une patrouille de la Police municipale a repéré un véhicule suspect dont le conducteur commettait de multiples infractions au Code de la route. Les agents ont alors décidé de procéder au contrôle du véhicule et de son conducteur.

Au moment où les policiers municipaux sont descendus de leur véhicule et se sont approchés, le conducteur a brusquement redémarré, commettant un refus d'obtempérer caractérisé. Il a pris la fuite à vive allure en s'engageant dans une rue adjacente.

Le véhicule a immédiatement été pris en charge par la patrouille. Rapidement bloqué dans une impasse, le conducteur a abandonné son véhicule et poursuivi sa fuite à pied. Les agents, arrivés sans délai sur les lieux, ont engagé une poursuite pédestre.

Une seconde patrouille motorisée de la Police municipale a été sollicitée en renfort, permettant l'interpellation de l'individu quelques minutes plus tard.

Les vérifications ont permis d'établir que l'intéressé conduisait sans être titulaire du permis de conduire, qu'il était positif au dépistage de produits stupéfiants, au volant d'un véhicule non assuré. Il était également en possession de produits stupéfiants ainsi que d'une somme d'argent conséquente. Par ailleurs, l'individu était défavorablement connu des services de police pour des faits similaires, caractérisant une situation de multi-récidive.

L'individu a été remis aux services de la Police nationale de Thionville.

La Ville de Hayange tient à remercier la Police nationale de Thionville, pour la conduite de la suite de l'enquête, ainsi que pour la collaboration étroite avec le service de Police municipale.

